

Réf: Dossier 383762

Avis de constitution

SOCIETE « ROCCOCO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE ,
Terminus81/82, Lot 4214, Ilot 333

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2024 , et enregistrés le 07/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ROCCOCO »

Objet :

- VENTE DE SACS
- VENTE DE CHAUSSURES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE ,
Terminus81/82, Lot 4214, Ilot 333

Dirigeant(s) Mme KAHLOUN GHIWA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01477 du 14/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09785/GTCA/RC/2025 du 14/02/2025

